



L'essentiel

Mieux connaître
l'action régionale

L'essentiel

Mieux connaître l'action régionale

SOMMAIRE

04 REPÈRES

10 TRANSPORTS

14 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

19 FORMATION ET EMPLOI

23 LYCÉE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

28 DÉVELOPPEMENT DURABLE

31 RURALITÉ ET AGRICULTURE

34 QUALITÉ DE VIE

43 EUROPE ET INTERNATIONAL





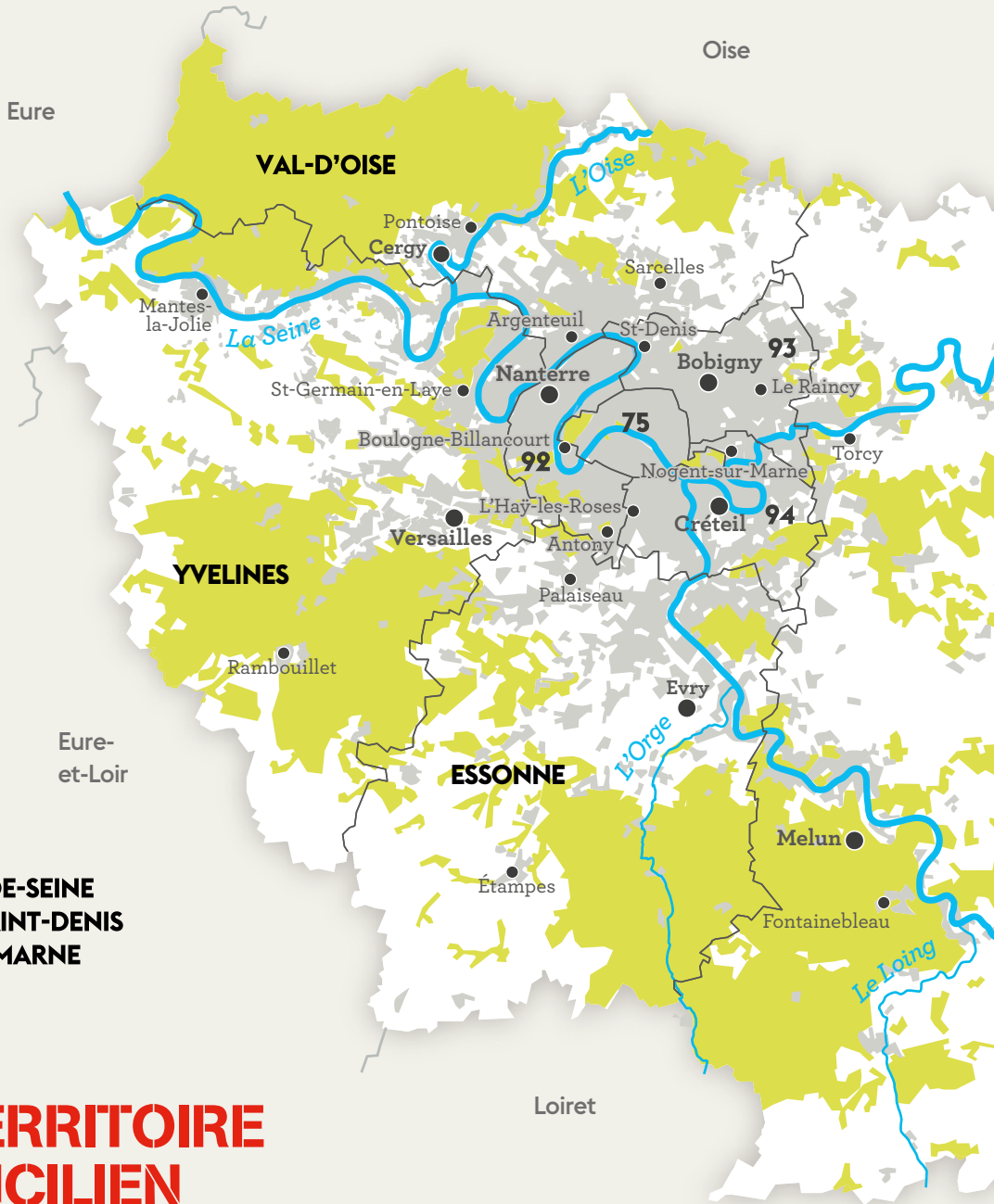
Première région économique française, l'Île-de-France représente à elle seule 30 % du produit intérieur brut (PIB) de notre pays. Elle a tous les atouts pour devenir la première région d'Europe. Elle bouillonne de talents, d'idées et de capitaux. Grande région urbaine et rurale, avec une population de 12 millions d'habitants répartis dans huit départements dynamiques, elle dispose de lieux prestigieux qui forgent son identité - universités, grandes écoles, entreprises, musées. Elle est à la pointe de la recherche, de l'innovation et de la compétitivité. Elle est aussi la première destination touristique au monde.

Notre région a tout pour gagner la bataille des métropoles et nous devons aller encore plus loin et plus vite, à l'heure des mutations technologiques ; renforcer son attractivité à l'international à l'heure du Brexit pour faire en sorte que les investisseurs étrangers se localisent sur notre territoire ; faire ressentir aux Franciliens la fierté d'appartenir à une région unique et solidaire ; enfin, valoriser et accompagner au quotidien les territoires et leurs acteurs tout en réduisant les fractures sociales et territoriales.

Pour cela, nous assumons résolument nos compétences, nous engageons la révolution des transports pour les usagers et voulons assurer un aménagement harmonieux du territoire. Nous agissons pour faire des lycées des lieux de réussite pour tous. Nous investissons, nous soutenons les entrepreneurs dans leurs projets de création, de développement et d'innovation pour créer des emplois en Île-de-France.

Vous trouverez dans cette publication les actions et les dispositifs mis en œuvre au service de tous les Franciliens depuis notre arrivée en décembre 2015.

Valérie Pécresse
Présidente de la Région Île-de-France



- 75 PARIS
- 92 HAUTS-DE-SEINE
- 93 SEINE-SAINT-DENIS
- 94 VAL-DE-MARNE

10 KM

LE TERRITOIRE FRANCILIEN

Eau



Espace urbain



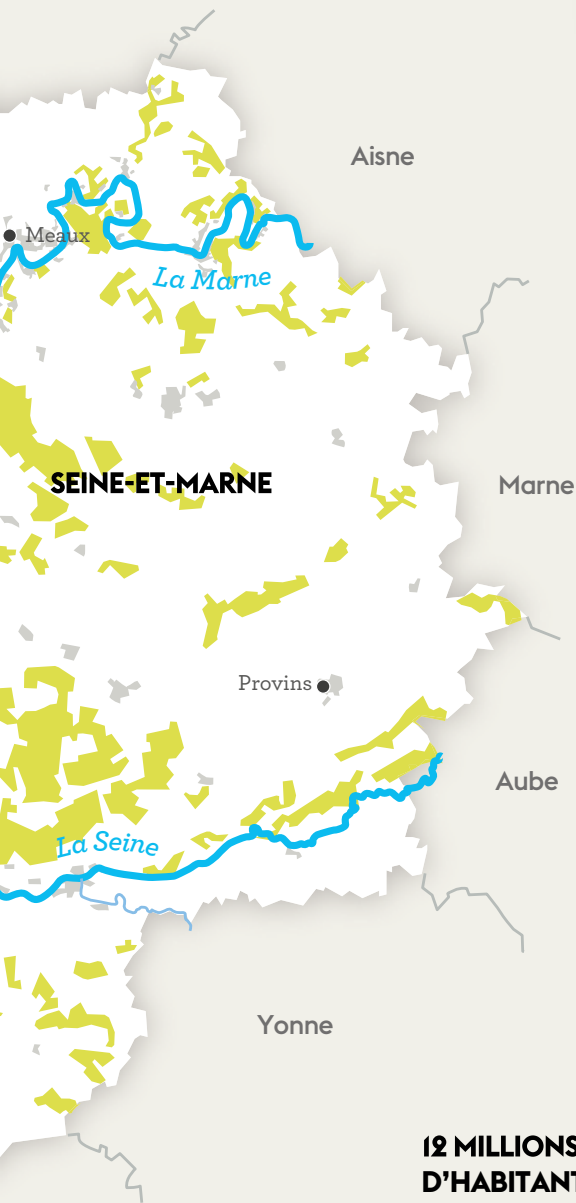
Espace boisé, milieu naturel



Espace agricole



ÎLE-DE-FRANCE CHIFFRES-CLÉS



**12 MILLIONS
D'HABITANTS**

18%
de la population
française

2%
de la surface du
territoire français



**49 millions de
visiteurs par an**
1^{re} destination
touristique mondiale



30 % du PIB national
PIB par habitant :
54 000 euros



6 millions d'emplois
salariés et non salariés

77 833 emplois
créés en 2017



**1 024 000
entreprises**



**1^{re} concentration
européenne**
de recherche
& développement



25% des étudiants
français

19% des lycéens
français

CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

Comment fonctionne-t-il ?

L'EXÉCUTIF



1 Présidente
Valérie Pécresse



8 vice-présidentes

- Marie-Carole Ciuntu > Vice-présidente chargée des lycées et de l'administration générale
- Agnès Evren > Vice-présidente chargée de la culture, du patrimoine et de la création
- Stéphanie Von Euw > Vice-présidente chargée des affaires européennes
- Faten Hidri > Vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Farida Adlani > Vice-présidente chargée des solidarités, de la santé et de la famille
- Alexandra Dublanche > Vice-présidente chargée du développement économique, de l'agriculture et de la ruralité
- Béatrice de Lavalette > Vice-présidente chargée du dialogue social
- Hamida Rezeg > Vice-présidente chargée du tourisme



7 vice-présidents

- Jérôme Chartier > Vice-président chargé de la stratégie institutionnelle et des relations internationales
- Stéphane Salini > Vice-président chargé des finances et l'évaluation des politiques publiques
- Stéphane Beaudet > Vice-président chargé des transports et des mobilités durables
- Geoffroy Didier > Vice-président chargé de l'attractivité, du logement et de la rénovation urbaine
- Patrick Karam > Vice-président chargé des sports, des loisirs, de la jeunesse, de la citoyenneté et de la vie associative
- Frédéric Péchenard > Vice-président chargé de la sécurité et de l'aide aux victimes
- Jean-Philippe Dugoin-Clément > Vice-président chargé de l'écologie et du développement durable

DÉMOCRATIE CITOYENNE

Conseil régional des jeunes
(CRJ)



128 membres
64 femmes et 64 hommes

> www.iledefrance.fr/CRJ

Conseil économique, social
et environnemental
de la Région (Ceser)



190 membres

> www.ceser-iledefrance.fr

Conseil consultatif
des citoyens handicapés

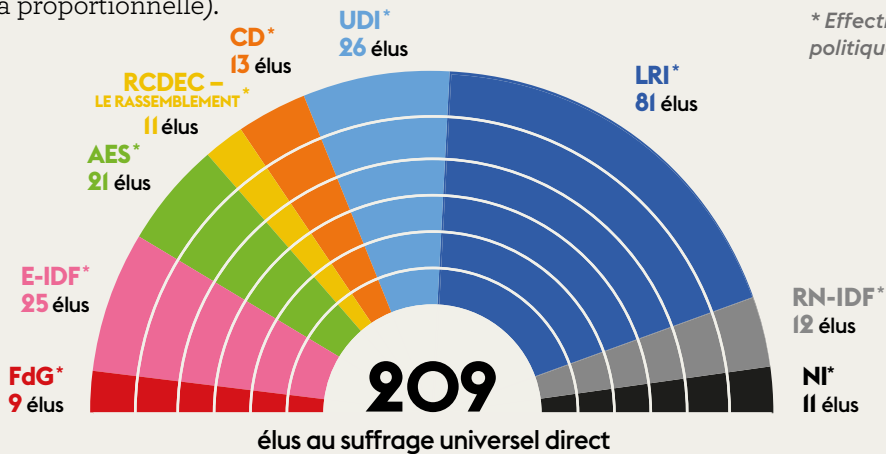


34 membres

> www.iledefrance.fr

L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE

Elle se réunit en séance plénière à peu près une fois tous les deux mois pour voter des décisions. Celles-ci sont mises en œuvre par la Commission permanente, qui siège environ tous les mois et qui est composée de 69 membres (la présidente, les 15 vices-présidents et 53 élus régionaux désignés à la proportionnelle).



FdG : Groupe Front de Gauche, Parti Communiste Français, Parti de Gauche, Ensemble et République & Socialisme

E – IDF : Ensemble – Île-de-France

AES : Groupe Alternative Écologiste et Sociale

RCDEC – Le Rassemblement : Groupe Radical, Citoyen, Démocrate, Écologiste et Centriste – Le Rassemblement

CD : Groupe du Centre et des Démocrates

UDI : Groupe Union des Démocrates et Indépendants

LR : Groupe Les Républicains et Indépendants

RN-IDF : Groupe Rassemblement National Île-de-France

NI : Non inscrits

LA CHARTE POUR UNE NOUVELLE ÉTHIQUE POLITIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

La présidente de la Région, Valérie Pécresse, a placé son mandat sous le signe de nouvelles pratiques politiques, transparentes et exemplaires. Dès la première séance du Conseil régional de la mandature, elle a fait adopter une charte éthique, dont voici les principaux engagements.

Retrouvez l'intégralité de la charte sur
> www.iledefrance.fr



Création d'une commission d'éthique indépendante



Pas de logements régionaux pour les élus et leurs proches



Réduction immédiate de l'indemnité mensuelle d'un élu qui comptabilise plus de 30 % d'absences non justifiées



Interdiction des recrutements familiaux



Déclaration de patrimoine et d'intérêts des élus



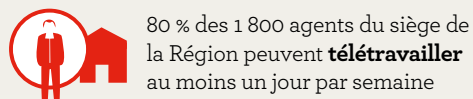
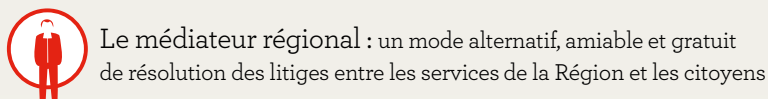
Cadeaux et déplacements strictement encadrés



Trois fois moins de voitures de fonction

L'ADMINISTRATION RÉGIONALE

Elle met en œuvre et applique les décisions de l'assemblée et de l'exécutif.



UN NOUVEAU SIÈGE POUR LA RÉGION

Depuis le 29 janvier 2018, la Région rassemble ses services dans son nouveau siège, à Saint-Ouen (93). Un lieu unique pour une administration ouverte et efficace, au service de tous les Franciliens.

HIER



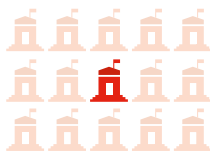
16 sites
dans Paris



Loyer annuel
30 millions €



2018-2019



1 site à
Saint-Ouen (93)



Loyer annuel
21 millions €

BÉNÉFICES



Une modernisation du fonctionnement de la Région et l'augmentation de l'efficacité de son action



Une administration moderne, respectueuse des normes environnementales et d'accessibilité



Un rééquilibrage de l'activité au nord de Paris



Des économies de 9 millions € par an sur la location, hors vente des hôtels particuliers détenus par la Région, dont la valeur est estimée à 250 millions €

UN BUDGET RÉGIONAL DE 5,15 MILLIARDS D'EUROS

Le budget 2018 s'inscrit dans une maîtrise des charges de fonctionnement, un programme ambitieux d'investissement et des pratiques saines de gestion de la dette. Il se caractérise par trois axes forts : accélérer la transformation écologique, renforcer l'économie régionale et lutter contre les fractures territoriales.

RÉPARTITION DES RECETTES

TICPE*
1 137,6 M€

22,1 %

Fiscalité directe
862,9 M€

16,7 %

Recettes fiscales hors TICPE*
1 756 M€

34 %

Emprunt
809,6 M€

15,7 %

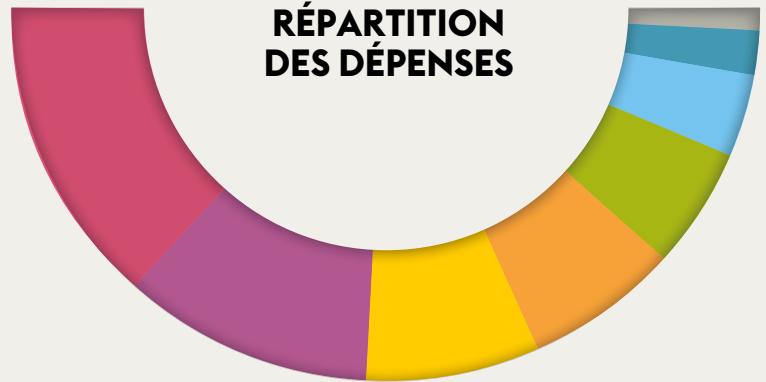
Recettes diverses
496,6 M€

9,6 %

1,8 %

Dotations 94,9 M€

RÉPARTITION DES DÉPENSES



Transports et mobilités :
1 406,9 M€
27,3 % du budget



Lycées : 1 100,8 M€
21,3 %



Économie, innovation
et formation : 1 091,1 M€
21,2 %



Charge de la dette et divers
mouvements financiers :
691,8 M€
13,4 %



Réduction des fractures
sociales et territoriales :
364,4 M€
7,1 %



Administration régionale :
222,7 M€
4,3 %



Environnement et cadre
de vie : 199,3 M€
3,9 %



Action internationale
et Europe : 80,6 M€
1,6 %

* Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques



41

millions de déplacements
chaque jour.

1500

lignes de bus,
1484 km de voies
de RER et Transilien
et 8 lignes de tramway.

708

trains neufs ou rénovés
d'ici à 2021.

ENGAGER LA RÉVOLUTION DES TRANSPORTS



La Région investit massivement pour moderniser et agrandir le réseau de transports en commun. Elle accompagne aussi le développement des nouveaux modes de déplacement comme l'usage partagé de la voiture ou le vélo. Enfin, elle investit pour la route écologique du XXI^e siècle.

DAVANTAGE DE CAMÉRAS ET D'AGENTS DANS LES TRANSPORTS

Depuis 2016, la Région a mobilisé opérateurs et forces de sécurité pour plus de sécurité. Ainsi, fin 2018, 100 % des bus du réseau OPTILE seront équipés de caméras de vidéoprotection. En 2019, un Centre de commandement unique supervisant les 3 000 agents de sécurité dans les transports en Île-de-France sera créé. Enfin, 200 agents de sécurité sont en cours de recrutement pour intervenir sur les lignes de bus en grande couronne (voir le détail des mesures page 36).



DU NEUF DANS LES TRAINS ET SUR LES LIGNES

D'ici à 2021, 708 trains et RER neufs ou rénovés seront mis en service sur le réseau francilien. Avant fin 2018, ce sont plus de 300 nouveaux trains qui circuleront en Île-de-France. Il y a du nouveau aussi sur les lignes : la Région a lancé l'électrification de la portion Gretz - Provins. La ligne K Paris Nord - Crépy-en-Valois et la ligne L Paris Saint-Lazare - Versailles rive droite bénéficient quant à elles des nouveaux trains Francilien. S'agissant du métro et du RER, les lignes 4 et 13 vont être automatisées, tandis que la ligne E sera prolongée jusqu'à Mantes-la-Jolie. Et 3 milliards d'euros vont être investis pour moderniser les gares.

DES TRAINS VIDÉOPROTÉGÉS, CLIMATISÉS ET À L'HEURE

Grâce aux trains et RER neufs ou rénovés, les Franciliens vont bénéficier de conditions de transports plus satisfaisantes en termes de confort, de sécurité ou de possibilité de travailler grâce au déploiement de la 4G sur le réseau et l'installation de prises pour recharger smartphones et tablettes.

LE GRAND PARIS EXPRESS, UN CHANTIER CONSIDÉRABLE

Le Grand Paris Express vise à doter l'Île-de-France d'un réseau automatique en rocade, pour décongestionner le centre de l'agglomération francilienne et apporter des solutions durables, dans une région où 8,5 millions de voyageurs utilisent chaque jour les transports. Le nouveau métro, avec ses 68 gares et ses 200 km de lignes, renforcera la desserte de pôles de développement économique et améliorera celle de beaucoup de communes, notamment en petite couronne.



UN RÉSEAU VRAIMENT ACCESSIBLE

La Région veut rendre accessible le réseau de transports en commun, trains comme gares, avec une approche nouvelle centrée sur la personne : elle développe ainsi, en lien avec les associations de personnes en situation de handicap, des trajets 100 % accessibles sur tout le réseau. Les travaux d'accessibilité dans les gares, financés à 25 % par la Région, devraient permettre la mise aux normes 209 gares d'ici 2025. Par ailleurs, la Région participe au fonctionnement du réseau PAM, un service de transport à la demande pour les personnes handicapées, assuré de porte à porte dans chaque département.

UNE TARIFICATION PLUS JUSTE

Pour financer le passe Navigo à tarif unique et permettre à tous de se déplacer partout en Île-de-France au tarif le moins cher d'Europe, la Région a entrepris une action résolue contre la fraude aux titres de transport, dont le coût annuel est estimé par la Cour des comptes à 366 millions d'euros, soit 1 million d'euros par jour ! Elle poursuit sa participation au financement de la carte Imagine R, qui permet aux collégiens, lycéens, étudiants et apprentis de voyager à un tarif privilégié. Autre exemple de tarification sociale : pour favoriser l'accès à l'emploi des 16-25 ans, elle accorde la gratuité des transports à près de 17 300 jeunes en insertion.



>> Fini le ticket de métro, place au Smart Navigo !

Depuis fin 2016, avec le Smart Navigo, chaque usager peut suspendre ou renouveler son forfait Navigo ou Imagine R en ligne. Résultat, plus besoin de passer au guichet à chaque début de mois, et donc fini les files d'attente interminables. Le Smart Navigo, c'est aussi l'arrivée du Navigo sur smartphone, envisagée pour 2019 : l'utilisateur pourra ainsi télécharger son forfait directement sur son téléphone grâce à l'application ViaNavigo. Autre innovation encore au stade expérimental, permettre au détenteur du passe Navigo d'avoir accès à tous les autres services de mobilité : Vélib', Véligo, Autolib', covoiturage, taxis, etc.



LE VÉLO GAGNE DU TERRAIN

La Région a lancé un plan d'action de 100 millions d'euros pour tripler les déplacements à vélo d'ici à 2021 afin que celui-ci devienne un véritable mode de transport du quotidien. Par ailleurs, Île-de-France Mobilités finance des espaces de stationnement sécurisés Véligo pour les vélos aux abords des gares. 20 000 nouvelles places seront créées d'ici à 2021.



UN AUTRE USAGE DE LA VOITURE

La Région favorise l'autopartage et le covoiturage. Lancée fin septembre 2017, et prolongée en 2018, l'opération **Tous ensemble pour le covoiturage** permet de réduire de 2 euros chaque trajet effectué avec l'une des 17 entreprises de covoiturage partenaires de la Région.

Ce qui a permis une hausse de 50 % du covoiturage en Île-de-France. Par ailleurs, la Région prévoit la création de 18 000 nouvelles places dans des parkings relais. Enfin, elle œuvre également au développement de véhicules propres grâce à des aides de 6 000 à 9 000 euros pour aider les artisans et les petites entreprises à acquérir des véhicules électriques, au gaz naturel ou à l'hydrogène (voir aussi page 29).



ET VOGUE L'ÎLE-DE-FRANCE!

Le plus grand port fluvial de France est francilien. Chaque année, 30 millions de tonnes de marchandises transitent par le port de Gennevilliers (92). Pour renforcer la vocation fluviale de son territoire, la Région s'est engagée dans les contrats de plan qui courent jusqu'en 2020. Dans ce cadre, elle va consacrer 9,7 millions d'euros pour moderniser des écluses et des barrages (Bougival, Suresnes, Méricourt) et régénérer des ouvrages. Des investissements au service d'une ambition : mieux relier la région à la mer, en faisant de la Seine un axe majeur de déplacement. 50 millions d'euros vont être investis sur trois ans dans le cadre de la stratégie fret régional votée en mars 2018, notamment en faveur du développement du fluvial. (source : CPIER Vallée de la Seine)



LUTTER CONTRE LES BOUCHONS SUR LES ROUTES

Près de 400 km de bouchons se forment tous les jours aux heures de pointe dans la région, et parfois beaucoup plus : 562 km le 21 décembre 2017, un record ! Pour limiter les embouteillages, la Région investit massivement : 250 millions d'euros vont être consacrés à la désaturation du réseau routier et fluidifier le trafic d'ici à 2021. Les Franciliens y gagnent en temps de parcours, en confort de trajet et en qualité de l'air. Parallèlement, le **Plan bus** monte en puissance : ainsi, depuis avril 2016, les bus de la ligne Express reliant Massy à Saint-Quentin-en-Yvelines empruntent une voie réservée. Un gain de temps pour les voyageurs.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



+10%

de hausse du nombre de créations d'entreprises en 2017.

550 000

emplois dans les activités liées au tourisme.

12 000

créateurs et dirigeants d'entreprises aidés chaque année.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE FRANCILIEN



La Région s'est dotée d'une stratégie globale pour la croissance, l'emploi et l'innovation pour la période 2017-2021. Appelée #Leader, cette stratégie entend libérer et encourager le potentiel francilien pour faire de l'Île-de-France la première région économique au monde à l'horizon 2020.

ATTIRER LES INVESTISSEURS ET LES TALENTS

La Région développe une stratégie autour de la marque Paris Region pour accueillir des start-up, des entreprises et des talents en s'appuyant sur ses territoires leaders (Paris - Quartier central des affaires, La Défense, Grand Roissy - Le Bourget, Saclay, Vallée de la Seine). Elle entend aussi devenir un territoire leader sur des technologies de pointe : intelligence artificielle, robotique, fabrication additive, objets connectés, etc. Une stratégie payante puisque l'Île-de-France a accueilli 414 investissements internationaux en 2017, soit 16 % de plus qu'en 2016, un record depuis quinze ans.



ENTREPRENEUR #LEADER : MIEUX ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE

Avec un budget de 27 millions d'euros engagés en 2017, **Entrepreneur #Leader** s'est fixé pour objectif de pérenniser les créations d'entreprise. Les entrepreneurs sont désormais accompagnés par trois partenaires : le réseau régional d'appui aux entrepreneurs BGE PaRIF pour la période qui précède la création d'entreprise, InitiActive Île-de-France pour la phase de financement de la création d'entreprise ; la CCI Paris IDF, qui suit les entreprises pendant leurs trois premières années. L'objectif est d'arriver à un taux de pérennité des entreprises de 60 % au bout de cinq ans d'existence. Il s'agit de passer de 9 600 à 15 000 créateurs et repreneurs franciliens accompagnés, dont 50 % de femmes et 25 % de créateurs issus des quartiers en politique de la ville.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES TPE-PME

Les TPE-PME forment le premier réservoir d'emplois en Île-de-France. D'où l'importance de les aider dans leur croissance en mobilisant la gamme d'aides régionales (**TP'up**, **PM'up** et **Innov'up**) et en renforçant des dispositifs tels que le Fonds régional de garantie, le Prêt croissance TPE, Paris Region Venture Fund... Il s'agit aussi de faciliter l'accès à la commande publique des TPE-PME à travers la mise en place d'un **Small Business Act** francilien (marché public simplifié, réduction des délais de paiement, lutte contre le travail illégal, achat innovant).



>> Le Prêt croissance

Les petites et moyennes entreprises franciliennes se heurtent bien souvent au refus des banques quand elles souhaitent financer leur développement. Pour surmonter cette difficulté qui entrave leur activité économique et donc l'emploi, la Région lance avec Bpifrance le **Prêt croissance** sans caution prise sur le dirigeant pour les TPE et les PME qui ont plus de trois ans d'existence et moins de 50 salariés. Ce prêt concerne des montants compris entre 10 000 et 50 000 euros par an pour une durée de cinq ans.





DYNAMISER L'INNOVATION

La Région entend dynamiser davantage son potentiel d'innovation grâce au développement des filières d'excellence pourvoyeuses d'emplois : aéronautique, numérique, santé, tourisme, ville durable et intelligente... Elle stimule aussi les transferts de technologie vers l'Île-de-France, les mises sur le marché d'innovations et les projets de R&D des entreprises à fort potentiel économique. Autre enjeu : mieux sensibiliser les entrepreneurs franciliens au design et à la propriété intellectuelle. Forte d'un écosystème propice à l'innovation avec ses 8 000 start-up et ses 1 300 laboratoires de recherche, la Région Île-de-France entend jouer un rôle majeur dans le développement des nouvelles technologies liées à l'intelligence artificielle (IA) et faire de l'Île-de-France la Silicon Valley de l'Europe.

>> Soutenir l'innovation des entreprises

Avec l'appel à projets Innov'up, la Région vise à soutenir les entreprises qui développent des projets intégrant des technologies innovantes telles que les objets connectés ou l'impression 3D. Une quinzaine de prototypes sont sélectionnés pour être notamment présentés et expérimentés lors des événements Futur-e-s et Viva Technology.



UNE SMART RÉGION !

En déployant le très haut débit dans tous les départements et en misant sur la numérisation dans tous les domaines (lycées, transports, tourisme, enseignement supérieur, etc.), la Région affiche son ambition : faire de l'Île-de-France la première Smart Région d'Europe (c'est l'objectif du programme Smart Région Initiative 2018-2021). Une région connectée, s'appuyant sur la vitalité des acteurs du numérique, des start-up, des fablabs et des espaces de coworking. En 2017, la Région a lancé les **Paris Region Smart Weeks**, une douzaine de rendez-vous incontournables du numérique et de l'innovation.

>> Coworking : accompagner les nouvelles pratiques du travail

Les tiers-lieux ou espaces de coworking permettent une souplesse indéniable aux entrepreneurs en offrant des petites surfaces aux baux flexibles et en répondant aux nouveaux besoins du monde du travail : travail en free-lance, télétravail... C'est pourquoi la Région investit 3,5 millions d'euros en 2018 pour le soutien à l'aménagement des tiers-lieux. Son objectif est d'en compter 1 000 en 2021 sur son territoire. Carte des espaces de télétravail en Île-de-France disponible sur www.iledefrance.fr/coworking



TOURISME : CONTINUER SUR LA LANCÉE

Avec 49 millions de visiteurs en 2017, l'Île-de-France a connu une vraie reprise de la fréquentation touristique. Et 2018 s'annonce prometteuse. Outre les actions de promotion du territoire via le Comité régional du tourisme, la Région dispose d'un fonds dédié au secteur permettant de soutenir les professionnels du tourisme dans leurs projets de modernisation de l'offre, de transition numérique, d'amélioration de la sécurité et de la pratique des langues étrangères. Des efforts indispensables à l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et pour l'avenir des 500 000 emplois concernés par cette filière.

>> Faciliter la vie des entreprises

Parce que les entreprises ont besoin de réponses efficaces et adaptées à leurs besoins, la Région encourage des solutions pour :

- déployer des guichets sur l'ensemble du territoire, véritables points de contact et de services aux entreprises pour informer et orienter vers l'aide ou l'accompagnement adapté,
- créer une plateforme dématérialisée pour les demandes d'aides, raccourcir les délais de traitement des candidatures et de paiement, et poursuivre la simplification des aides régionales déjà engagées,
- veiller à l'adéquation entre offre immobilière et foncière et les besoins des entreprises en lien avec les intercommunalités.



LE NUMÉRIQUE A SON CONSEIL

La Région s'est dotée d'un Conseil du numérique, qui a pour mission de l'aider dans la mise en œuvre de son programme de Smart Région. Objectif : une meilleure collaboration entre les start-up, les acteurs associatifs, les collectivités et les services de la Région. Au programme : cyber-sécurité, intelligence artificielle et formation au numérique. Composé de 31 membres (spécialistes du numérique, chercheurs, entrepreneurs ou *chiefs digital officers*), le Conseil du numérique s'est réuni pour la première fois en février 2018.

MISER SUR UNE IDENTITÉ CULTURELLE FORTE

La Région souhaite favoriser l'émergence d'une identité culturelle francilienne fondée sur l'accès des publics à la culture. Le tourisme culturel et patrimonial est encouragé, qu'il s'agisse de la fréquentation des hauts lieux ou de la découverte du patrimoine du xx^e siècle. Une démarche qualité touristique est engagée avec l'ensemble des acteurs de l'Île-de-France pour améliorer partout l'accueil des touristes et l'attractivité du territoire. Des parcours culturels sont conçus afin de faire découvrir l'Île-de-France de façon innovante. C'est le cas du circuit « impressionnisme » établi en partenariat avec la Normandie. Enfin, un nouveau label régional vient d'être créé pour protéger et préserver le patrimoine francilien qui n'est ni classé, ni inscrit au titre des Monuments historiques.

>> Les Volontaires du tourisme

Après le succès du dispositif qui avait permis de déployer 700 Volontaires du tourisme lors des fêtes de fin d'année 2016 et 2017 et des vacances d'été 2017, la Région Île-de-France poursuit ses efforts en 2018. Objectif : améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs français et internationaux. Les Volontaires du tourisme, identifiables à leurs gilets violets, seront à nouveau présents sur les principaux sites touristiques franciliens : musée du Louvre, château de Versailles, grands magasins, Disneyland Paris, aéroports, offices de tourisme...



PROMOUVOIR LA RÉGION AUPRÈS DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

La Région Île-de-France s'affirme comme une destination majeure des investisseurs, des services financiers et des entreprises, notamment après le vote britannique en faveur du Brexit et la décision de transférer l'Autorité bancaire européenne à Paris. Une campagne de communication récurrente auprès de 4 000 entreprises basées à Londres a mis en avant les bénéfices d'une relocalisation en Île-de-France. Par ailleurs, le guichet unique **Choose Paris Region** s'adresse à toutes les entreprises étrangères qui envisagent de s'installer en Île-de-France en leur offrant une prise en charge globale.

L'ÎLE-DE-FRANCE, UNE RÉGION MULTILINGUE

L'Île-de-France accueille des millions de touristes. L'enseignement et la maîtrise des langues est donc indispensable pour attirer ou accueillir des non francophones. Dès l'automne 2018, elle lancera une application d'*e-learning* pour smartphone consacrée aux langues et, fin 2018, 17 lycées bénéficieront de logiciels dédiés aux langues offerts par la Région. Pour les familles qui doivent s'installer en Île-de-France, la Région a mis en ligne le Guide de l'enseignement international, réalisé en lien avec l'Éducation nationale.

FORMATION ET EMPLOI



85 900

apprentis dans
150 centres de formation.

567,6

millions d'euros pour la
formation professionnelle
et l'apprentissage
en 2018.

77 833

emplois créés
en Île-de-France
en 2017.

SOUTENIR L'ACCÈS À LA FORMATION ET À L'EMPLOI



L'emploi en Île-de-France représente le baromètre de l'activité du pays. La dynamique impulsée par les politiques régionales a amorcé une relance de l'embauche sur notre territoire. Afin que cette reprise profite à tous les Franciliens, sans critère de distinction, la Région demeure plus que jamais mobilisée pour proposer des solutions personnalisées, réviser ses dispositifs et adapter son offre de formation aux besoins du public et du marché de l'emploi.

PROPOSER DES FORMATIONS PLUS ADAPTÉES ET EFFICACES

La Région consacre plus de 270 millions d'euros au développement des compétences et des qualifications des demandeurs d'emploi pour multiplier leurs chances de retrouver un travail. Dans le cadre de la révision de l'offre de formation, elle finance plus de 45 000 places de formation (hors plan d'État) en fonction des filières qui recrutent et des besoins d'emploi sur le territoire, ciblant les savoirs de base, les métiers du numérique, l'e-tourisme ou les éco-activités. La Région a mis en place, en partenariat avec l'État et les acteurs locaux, une carte définissant 24 bassins d'emploi en Île-de-France. Elle a mené une étude afin de déterminer, pour chacun d'eux, les 10 métiers qui recrutent le plus et mis en ligne une carte dynamique : www.iledefrance.fr/metiers-pres-de-chez-vous

>> Oriane.info, le portail de l'orientation, de la formation et de l'emploi

Avec le lancement de son nouveau portail régional de l'orientation baptisé Oriane.info, la Région accompagne collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi dans leurs projets d'orientation et de recherche d'emploi. Oriane.info s'avère ainsi un outil simple d'usage et performant grâce à une navigation personnalisée et à la géolocalisation des lieux de formation et d'orientation.



REVALORISER L'APPRENTISSAGE

Sept jeunes sur 10 décrochent un contrat de travail dans les six mois suivant leur sortie du centre de formation d'apprentis (CFA). Cette voie d'excellence, qui va du CAP aux diplômes d'enseignement supérieur, permet de s'épanouir dans plus de 1 000 métiers, de la gastronomie aux travaux publics. La Région investit pour créer, équiper et moderniser les CFA et accompagner les jeunes. Objectif : passer de 81 000 apprentis par an à 100 000 en 2021. Pour y parvenir, la Région a lancé un plan d'action, avec des mesures comme le développement du tutorat pour mieux accompagner les apprentis, le versement rapide des primes d'apprentissage aux employeurs d'apprentis, un accès plus facile aux aides pour les entreprises qui recrutent des apprentis...



LEVER LES FREINS À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

La Région souhaite offrir une réponse aux enjeux d'insertion sociale et professionnelle des jeunes peu ou pas qualifiés. Dans certains endroits d'Île-de-France, le taux de chômage des 16-25 ans atteint en effet 40 % ! Et 30 000 d'entre eux quittent chaque année l'école sans diplôme ni formation. Le dispositif **Avenir Jeunes** s'appuie sur deux programmes complémentaires : les **Parcours d'entrée en emploi** (PEE), pour permettre à 8 000 jeunes de travailler sur le projet professionnel et les savoirs de base afin d'accéder à des contrats d'apprentissage ou à un premier emploi, et les **Espaces de dynamique d'insertion** (EDI), pour résoudre les problèmes des jeunes les plus en difficulté. La Région soutient également les missions locales et les **Écoles de la 2^e chance**, qui proposent un accompagnement renforcé et personnalisé.



>> Des premières expériences professionnelles pour les jeunes

Le programme **Trouvez un stage** vise à déverrouiller l'accès des jeunes au monde du travail, notamment pour tous ceux qui ne disposent pas d'un réseau pour trouver ce précieux stage qui peut leur ouvrir la porte du marché du travail. Désormais, toute subvention de la Région est conditionnée au recrutement d'au moins un stagiaire, un apprenti ou un jeune en insertion.

www.iledefrance.fr/trouvez-un-stage

SOUTIEN AUX FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Travailleurs sociaux, personnels paramédicaux, sages-femmes...

Les métiers du secteur sanitaire et social répondent à des enjeux majeurs et représentent 5 % de l'emploi régional. La Région consacre 195 millions d'euros aux formations sanitaires et sociales (FSS), en finançant les centres de formation, en attribuant des bourses à leurs étudiants, et en garantissant la gratuité des formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture aux demandeurs d'emploi et aux moins de 25 ans non salariés. Le

Schéma régional des formations sanitaires et sociales de 2017 vise une meilleure adéquation entre les besoins des territoires et les formations proposées dans les 210 centres franciliens. Objectifs : mieux faire connaître les métiers et mieux accompagner les centres de formation comme les étudiants. De plus, les étudiants masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes peuvent bénéficier d'une bourse de 700 euros par mois durant les deux dernières années de leur formation s'ils s'installent trois ans au minimum dans les territoires en manque de médecins pour y redynamiser l'offre de soins.





»» « Yes we code ! »

Dans le cadre de la révision de l'offre de formation, l'accent est mis sur l'apprentissage des langues étrangères et de la programmation informatique, deux fondamentaux du monde d'aujourd'hui, ainsi que sur les savoirs de base classiques. Une appli pour permettre un apprentissage facile de l'anglais et de l'allemand notamment va être lancée fin 2018.



SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE

L'économie créative emploie 500 000 personnes en Île-de-France, des talents que l'on retrouve dans le cinéma, la mode, l'architecture, le design, les métiers d'art, le livre, la photographie, le spectacle vivant, les jeux vidéo, la publicité... Ce secteur stratégique bénéficie du soutien de la Région, et toute la chaîne professionnelle est concernée : de la création à la diffusion en passant par la production (voir page 41).

EMPLOYER DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Parce que le marché du travail francilien reste encore trop fermé aux personnes en situation de handicap, la Région a décidé de se mobiliser. Cela se traduit par une sensibilisation de tous les instants des acteurs économiques, un soutien actif à Cap Emploi, et la volonté de donner l'exemple avec, très rapidement, au moins 6 % de collaborateurs en situation de handicap à la Région, contre 4,15 % aujourd'hui.



LYCÉE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



519 657

lycéens, dont 425 804
dans le public,
en 2017-2018.

5 MILLIARDS

d'euros d'ici à 2027 pour le Plan
d'urgence en faveur de
la construction et de la
réhabilitation des lycées.

686 000

étudiants.

ASSURER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DES LYCÉENS ET ÉTUDIANTS



Les lycées sont une responsabilité majeure de la Région. C'est là que se joue l'orientation professionnelle des jeunes Franciliens, et donc leur avenir. C'est aussi là qu'ils sont le plus vulnérables. La Région met en place une nouvelle politique pour que le lycée redevienne un lieu de promotion sociale, d'ambition et de réussite. Grâce à de nouvelles aides, elle encourage la poursuite des études dans le supérieur, où elle finance locaux et bibliothèques universitaires.

INVESTIR DANS DES LYCÉES MODERNES, SÉCURISÉS ET CONNECTÉS

La Région construit les lycées publics, entretient et rénove l'ensemble des 465 établissements publics franciliens. Objectifs : améliorer les lieux d'études et de vie, parfois trop vétustes, développer les internats, rénover les cantines...

En 2017, elle a lancé **un plan d'investissement d'urgence de 5 milliards d'euros d'ici à 2027** dans les chantiers nécessaires à l'accueil des élèves du boom de naissances de 2000, jusque-là sous-estimé, en lançant notamment la création de 12 lycées neufs et 32 internats. La Région investit pour la sécurité des établissements (voir page 36) et leur mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap. Elle y est désormais responsable de la maintenance informatique et de l'achat des équipements tels que vidéoprojecteurs ou imprimantes... La Région est déterminée à connecter l'ensemble des lycées au haut débit d'ici à 2020. Enfin, elle va participer au développement de l'offre éducative internationale.



S'ATTAQUER SANS TABOU AUX CAUSES DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La lutte contre le décrochage scolaire est un axe prioritaire de la politique éducative régionale. C'est d'ailleurs la Grande Cause régionale 2018. La Région y a consacré 2 millions d'euros en 2017 et traite, depuis l'an dernier, les causes scolaires en améliorant l'orientation, le repérage et le suivi des décrocheurs (seuls 8 % sont suivis pour l'instant), ainsi que les causes sociales en augmentant le nombre de places d'internat, en encourageant les **Cordées de la réussite** et autres dispositifs de tutorat. Elle s'attaque aussi aux pratiques addictives des lycéens, qui sont une des causes du décrochage scolaire.



>> Des lycées 100 % numériques

La Région expérimente le « 100 % numérique » dans 19 lycées pilotes pour tester de nouveaux usages numériques pédagogiques.

Au programme : nouveaux outils et équipements, salles connectées (CDI, *learning labs*), cabines de production de MOOC (formations en ligne), studios de production de Web TV et Web radio, mais aussi collaborations avec des start-up de l'Edtech (innovation dans l'enseignement) qui proposent des manuels numériques interactifs, des logiciels d'apprentissage de l'anglais, des systèmes d'organisation collaborative pour les ressources pédagogiques...

FAIRE CONFIANCE À LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Les proviseurs et les enseignants sont les mieux placés pour évaluer les besoins des élèves, repérer les situations de décrochage et développer les initiatives éducatives adaptées à leur établissement. Pour libérer les initiatives, la Région met en place un **Budget d'autonomie des lycées**. Il finance des projets dans quatre domaines : innovation pédagogique (soutien scolaire, enseignement du codage, accueil de lecteurs étrangers...), vie lycéenne, investissements (petits travaux) et ressources humaines. L'idée est de faire confiance à la communauté éducative en lui accordant une plus grande autonomie financière pour développer certains projets qui jusqu'à présent passaient par des demandes de subventions. À ce stade, le dispositif est expérimenté dans 24 établissements volontaires.



LES LYCÉES, PORTE D'ENTRÉE DE LA CULTURE

Arts plastiques, musique, photographie, théâtre... La Région se fixe l'objectif de soutenir un projet culturel dans chaque établissement francilien d'ici à 2020. Des dispositifs sont mis en place pour renforcer l'éducation artistique et permettre un accès privilégié des élèves à de nombreux domaines culturels : livre et lecture avec les **Résidences d'écrivains**, les **Leçons de littérature** et le **Prix littéraire des lycéens**, cinéma avec des ciné-clubs et de l'éducation à l'image avec **Lycéens et apprentis au cinéma, musique avec le Tremplin rock lycéen...** Pour assurer la qualité de cette offre culturelle aux lycéens, la Région s'appuie sur ses partenaires, comme l'Orchestre national d'Île-de-France, le Fonds régional d'art contemporain (Frac), Rock en Seine...



RÉCOMPENSER L'EFFORT ET LE MÉRITE

La Région accompagne les élèves dans leurs ambitions. Elle accorde une bourse de 1 000 euros aux bacheliers boursiers ayant obtenu une mention « très bien » pour les accompagner dans l'enseignement supérieur. Enfin, elle offre à ceux qui n'ont pas obtenu le bac pour des raisons familiales, médicales ou sociales une bourse pour passer le Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU).



>> Ouvrir les lycées sur le monde de l'entreprise

Lycées et entreprises sont trop éloignés l'un de l'autre. Opérer un rapprochement et créer des liens entre eux s'avère essentiel pour préparer l'avenir des jeunes Franciliens. Partenariats lycées-entreprises, sensibilisation à l'entrepreneuriat, formation à la recherche d'emploi mais aussi immersion des enseignants en entreprise sont lancés pour y parvenir.

RÉTABLIR LES AIDES SOCIALES POUR TOUS LES LYCÉENS ET PRÉSERVER LA LIBERTÉ DE CHOIX DES PARENTS

Gratuité des manuels scolaires, aide à l'équipement, aide à la demi-pension ou encore aux frais de concours... Parce que la Région garantit la liberté scolaire, sans sélection par l'argent et sans idéologie, les dispositifs régionaux d'aides sociales ont été rétablis en septembre 2016 pour les élèves des 204 lycées privés et bénéficient donc à tous les lycéens franciliens.

La Région finance également les repas dans les cantines avec le dispositif ÉquiTables, une tarification basée sur le quotient familial des familles, qui est étendue à tous les départements franciliens depuis la rentrée 2017. Un programme d'accompagnement scolaire pour des parcours d'excellence auprès de lycéens de quartiers relevant de la politique de la ville verra en outre le jour.



» Les leçons de littérature

La Région a lancé un événement littéraire inédit en janvier 2018 : 30 Leçons de littérature avec 30 écrivains dans 30 lycées d'enseignement général, technologique, professionnel ou agricole du territoire francilien.

En collaboration avec les acteurs locaux du livre et de la lecture, ces auteurs ont partagé avec près de 3 000 lycéens leurs rapports à la lecture et à l'écriture.



» Des Grands Témoins contre le terrorisme

Pour combattre la radicalisation dans les lycées, et en particulier l'idéologie djihadiste, la Région a mis en place un dispositif baptisé **Grands Témoins contre le terrorisme**. Des personnes directement touchées vont dans les lycées porter leurs témoignages bouleversants pour créer

un choc émotionnel chez les jeunes et leur donner les clés pour décrypter les enjeux et s'armer intellectuellement face au fanatisme et aux discours de haine. Latifa Ibn Ziaten, dont le fils a été assassiné par Mohamed Merah en 2012, et Samuel Sandler, qui a perdu son fils et ses petits-fils sous les balles du même terroriste, parrainent cette initiative.



LE LYCÉE, LIEU D'OUVERTURE, DE SENSIBILISATION ET DE CITOYENNETÉ

De nombreuses actions éducatives, en lien avec la culture, l'égalité filles-garçons et la citoyenneté, sont encouragées par la Région dans les lycées. Un partenariat avec le Mémorial de la Shoah permet par exemple chaque année à près de 500 lycéens et apprentis de faire un voyage de mémoire au camp d'extermination d'Auschwitz, en Pologne. Depuis la rentrée 2016, la Région accompagne les équipes pédagogiques dans la lutte contre la radicalisation en lançant un cycle de conférences intitulé **Grands Témoins contre le terrorisme** (voir ci-contre).



AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ÉTUDES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En matière d'enseignement supérieur, la Région soutient la construction et la rénovation de bibliothèques universitaires et de maisons de l'étudiant. En 2017, trois nouvelles bibliothèques ont ainsi été livrées à l'université de Villetaneuse (93), l'IUT de Lieusaint (77) et l'UFR de droit de l'université Paris-Descartes à Malakoff (92). La Maison de l'Île-de-France, nouvelle résidence de la Cité internationale universitaire de Paris, a également ouvert ses portes en 2017.



» Enrichir la qualité de la recherche francilienne

La Région Île-de-France favorise l'accueil de chercheurs étrangers de grande renommée dans les établissements de recherche et d'enseignement supérieur en finançant des Chaires d'excellence internationale baptisées **Blaise Pascal**.

En 2018, quatre nouvelles chaires d'excellence seront financées à 100 % par la Région pour un montant total de 800 000 euros (soit 200 000 euros par chaire).



» Logement étudiant : la Région investit dans le futur campus Condorcet

Deux résidences étudiantes de 300 logements sont construites en 2018 à Aubervilliers (93), à deux pas du futur campus dédié aux sciences de l'homme. Une très grosse opération à laquelle la Région participe à hauteur de près de 2 millions d'euros.



SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

La Région déploie de nombreuses actions dans le cadre de son **schéma régional pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation** : accompagnement à l'orientation, soutien aux domaines scientifiques et aux campus universitaires... Pour être efficace, elle concentre ses aides dans **13 Domaines d'intérêt majeur** (mathématiques, thérapie génique, astrophysique...) autour desquels tout un réseau de recherche est constitué. Par ailleurs, via le dispositif **SESAME**, la Région donne aux chercheurs franciliens des moyens pour développer de nouveaux projets d'envergure et mettre en œuvre des dispositifs expérimentaux originaux.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

4

parcs naturels régionaux et 12 réserves naturelles régionales.

454

kg de déchets ménagers collectés par habitant et par an.

27

millions d'euros pour financer les énergies de demain.

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le développement durable est une priorité transversale de toutes les politiques régionales. Objectif : mieux respirer et réduire l'empreinte écologique de l'Île-de-France, qui abrite 18 % de la population sur 2 % du territoire national.



>> Le fonds Air-Bois

Lancé en 2016 en Essonne avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), ce dispositif facilite le remplacement des équipements anciens de chauffage individuel au bois par des équipements modernes, moins émetteurs de polluants atmosphériques.




POUR UNE RÉGION « ZÉRO DÉCHET », 100 % ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En élaborant un nouveau plan de prévention et de gestion des déchets, la Région veut mobiliser les Franciliens et impliquer les collectivités, les entreprises et les administrations en faveur de l'économie circulaire et de la réduction des déchets. Elle accompagne les acteurs franciliens pour que cette dynamique s'inscrive également au cœur des chantiers du Grand Paris. La Région s'est aussi engagée pour la lutte contre les dépôts sauvages au travers de son dispositif **Île-de-France propre** et alloue des moyens importants pour financer les actions de surveillance, de nettoyage, de sensibilisation et de prévention portées par les collectivités.

POUR UNE RÉGION RESPIRABLE

Chef de file des collectivités territoriales pour l'air, l'énergie et le changement climatique, la Région a mis en place en 2016 un plan d'action global **Changeons d'air en Île-de-France** pour améliorer la situation des Franciliens exposés à un air de mauvaise qualité. Et pour aller plus vite et plus loin, il faut innover : c'est l'objectif d'AirLab, le premier lieu d'innovation au monde spécialisé dans la qualité de l'air, lancé en septembre 2017 par Airparif et ses partenaires, dont la Région.



>> Une aide régionale pour les véhicules propres

Les petites entreprises franciliennes, notamment artisanales, peuvent dorénavant bénéficier d'une aide de 6 000 à 9 000 euros pour l'acquisition d'un véhicule propre (électrique, à gaz ou hydrogène). Une aide étendue désormais aux artisans taxis et ouverte aux deux et trois-roues ainsi qu'aux quadricycles électriques. Entre 1 500 et 3 000 euros sont accordés pour ce type de véhicule.





CAP SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Île-de-France est la région la plus énergivore de France. Pour entreprendre la révolution énergétique du territoire, la Région soutient les grandes infrastructures d'énergies renouvelables (unités de méthanisation, centrales de géothermie et chaufferies biomasse ou solaires). Elle soutient également la SEM énergies Posit'If, qui répond aux demandes des collectivités, des copropriétaires et des acteurs du tertiaire souhaitant maîtriser leur consommation énergétique.

UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

L'agriculture francilienne représente près de 5 000 exploitations et 12 000 emplois, et couvre une surface équivalant à la moitié du territoire. La Région aide les exploitations agricoles à relever les défis environnementaux auxquels elles doivent faire face et à limiter l'impact environnemental de leurs productions, action cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader). L'agriculture périurbaine telle que le maraîchage est encouragée, afin de préserver des terres dans des zones à forte pression foncière.



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

L'Île-de-France est caractérisée par des milieux naturels très variés. C'est pourquoi la Région a souhaité mettre en place dès 2018 la première agence régionale en France dédiée aux actions en faveur de la biodiversité. Intégrée à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) d'Île-de-France, l'Agence régionale pour la biodiversité (ARB) pourra soutenir des projets sur l'ensemble du territoire francilien.



RURALITÉ ET AGRICULTURE



80 %

du territoire occupé par des terres agricoles et des espaces naturels.

1/6

des Franciliens vit dans une commune rurale.

58

millions d'euros de fonds européens pour le développement rural.

VALORISER LES TERRITOIRES RURAUX ET L'AGRICULTURE



Avec près de 80 % de sa surface recouverte d'espaces agricoles, forestiers et naturels, l'Île-de-France est un grand territoire rural. Une vocation que la Région entend conforter.

DÉSENCLAVER LA GRANDE COURONNE

Grâce à un prix de l'immobilier plus accessible, les communes rurales d'Île-de-France bénéficient de solides atouts pour attirer de nouveaux habitants. Et la Région agit pour favoriser leur désenclavement : maintien des commerces et services de proximité (3 millions d'euros votés en 2018 pour 80 projet aidés depuis 2016), préservation des terres agricoles et valorisation du patrimoine historique, culturel et naturel. La Région poursuit en outre son **Plan 1 000 bus**, soit la mise en service de 1 000 bus supplémentaires en grande couronne, et son **Plan gares rurales**, visant la modernisation des espaces d'accueil des voyageurs et leur articulation avec une offre de services à horaires décalés (crèches, commerces, espaces de travail collaboratif).



UN PACTE POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Un Francilien sur six vit dans une commune rurale. C'est pourquoi la Région, par le biais de son nouveau **Contrat rural (CoR)**, a souhaité simplifier l'accès aux aides publiques, dont la complexité peut décourager les petites communes. Elle accélère également son action en faveur de la grande couronne, notamment par un soutien renouvelé aux Parcs naturels régionaux, qui sont des outils de développement local et de valorisation du patrimoine naturel et culturel. L'ensemble de ces dispositifs constitue un véritable pacte rural.

LES PARCS NATURELS D'ÎLE-DE-FRANCE

Ces territoires, dont la Région préserve les richesses naturelles, culturelles et architecturales, jouent un rôle majeur dans la transition écologique. Quatre parcs existent aujourd'hui en Île-de-France : Vexin français (78 et 95), Oise-Pays de France (95 et 60), Haute Vallée de Chevreuse (78 et 91) et Gâtinais français (77 et 91). La Région a réaffirmé l'importance qu'elle attache aux Parcs naturels régionaux en prenant en charge la totalité de leurs frais de fonctionnement, supportés jusque-là par les départements.





ENCOURAGER LES NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL

Pour limiter les déplacements longs et fatigants, la Région s'engage en faveur du développement de nouveaux espaces de travail collaboratifs en grande couronne. Très présents dans la capitale, ces centres de coworking sont des solutions souples et efficaces pour répondre aux attentes des habitants de la grande couronne. C'est également le cas des fablabs, qui donnent à chacun l'accès à la conception et à la production numériques.

SOUTENIR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

L'Île-de-France compte quelque 5 000 exploitations agricoles, dont la moitié de plus de 100 hectares. Les grandes cultures et le maraîchage coexistent sur le territoire. Face à ces réalités contrastées, la Région soutient l'innovation et la modernisation des exploitations.



UNE STRATÉGIE POUR LA FORÊT ET LE BOIS

Avec 250 000 hectares de forêt, l'Île-de-France dispose d'un potentiel important, porteur de richesses et d'emplois. Pour relancer cette filière en déclin depuis trente ans, la Région soutient la mécanisation et la reforestation. Elle compte aussi structurer la filière bois-énergie, un secteur qui résiste plutôt bien à la crise grâce à l'implantation de chaufferies biomasse. Enfin, la Région souhaite encourager l'utilisation du bois dans la rénovation et la construction des bâtiments en Île-de-France. Pour cela, elle soutient la création d'un cluster « bois biosourcés ».

QUALITÉ DE VIE



22

millions d'euros pour la sécurité en 2018, soit des investissements multipliés par 4 par rapport à 2015.

100

quartiers écologiques et innovants.

93,6

millions d'euros pour la culture, soit 12,5 % de plus par qu'en 2015.



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Renforcer la sécurité, améliorer l'accès aux soins, construire plus de logements, développer la culture, le sport et les loisirs pour tous... La Région s'attache au quotidien à améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Mieux protéger les Franciliens



Face à l'augmentation de la délinquance et à la menace terroriste élevée, la Région a déployé un bouclier de sécurité dans toute l'Île-de-France : vidéoprotection, portiques de sécurité, sanctuarisation des lycées, équipement des forces de sécurité...



AIDER LA CONSTRUCTION ET LA RÉHABILITATION DES COMMISSARIATS

La Région soutient financièrement la construction ou la réhabilitation des commissariats, afin qu'ils soient plus fonctionnels, plus proches des habitants et que les forces de l'ordre puissent y travailler dans de meilleures conditions. Depuis 2016, 17 opérations de construction et de rénovation ont ainsi été soutenues par la Région pour un montant de 7,4 millions d'euros.

AIDER NOS FORCES DE SÉCURITÉ

L'Île-de-France, région-capitale, est très exposée au risque terroriste. Pour aider l'État à y faire face, la Région finance la modernisation des équipements des forces de sécurité (police, gendarmerie, polices municipales) : voitures avec vidéo embarquée, gilets pare-balles, flash-balls... Elle a également créé un fonds régional pour aider les établissements culturels et sportifs, ainsi que les îles de loisirs à installer des portiques de sécurité pour sécuriser leurs accès.



LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Pour lutter contre les agressions, les cambriolages et les destructions de biens publics et privés, la Région a aidé, depuis 2016, 112 communes à déployer des dispositifs de vidéoprotection, reliés en temps réel aux centres de visionnage des forces de l'ordre.





SÉCURISER LES LYCÉES

Caméras de vidéoprotection au lycée Simone-Weil de Conflans-Sainte-Honorine (78), sas d'entrée pour les élèves au lycée Claude-Nicolas-Ledoux aux Pavillons-sous-Bois (93), clôtures au lycée René-Cassin à Noisiel (77)... La Région sécurise les lycées publics et privés, leurs abords ainsi que les moyens de transport utilisés par les élèves qui les fréquentent. Entre janvier 2016 et mai 2018, 843 opérations de sécurisation ont été financées pour un montant de 30,8 M€. 368 lycées publics et 128 lycées privés ont bénéficié de ces travaux et équipements.

PRÉVENIR LES RISQUES DE RADICALISATION DANS LE SPORT

Dans le cadre du **Plan régional de défense des valeurs républicaines et de prévention de la radicalisation**, adopté en 2016, la Région a constitué un réseau d'une centaine de référents au sein des ligues et comités sportifs régionaux et des têtes de réseaux de la jeunesse et de l'éducation populaire. Ces personnes ont été formées à repérer les signaux faibles d'une radicalisation. L'année 2018 est consacrée à l'animation du réseau, au déploiement de formations de formateurs et d'une autre à destination des collectivités territoriales franciliennes.



SOUTENIR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

En 2017, la Région a fait de la lutte contre les violences faites aux femmes sa Grande Cause régionale. Résultat : doublement des logements mis à la disposition des femmes victimes de violences, campagne de lutte contre le cybersexisme, mise à disposition de « téléphones grave danger » pour les femmes menacées au sein de leur foyer, amélioration de la sécurité dans les transports via la vidéoprotection, numéro d'urgence 3117 (voir ci-contre), appels à projets auprès du réseau associatif...



» Harcèlement sexuel dans les transports : donnez l'alerte !

La Région a lancé en mars 2018 une vaste campagne de communication qui permet aux voyageurs d'intervenir, à l'aide du numéro d'urgence 3117, s'ils sont témoins d'actes de harcèlement sexuel. Affiches, dépliants, sites Internet et réseaux sociaux ont porté le message : « Ne minimisons jamais le harcèlement sexuel : victimes ou témoins, donnez l'alerte ! »



VOYAGER EN TOUTE TRANQUILLITÉ DANS LES TRANSPORTS

60 % des usagers du RER expriment un sentiment d'insécurité face aux incivilités, aux agressions et à la fraude. Pour restaurer la tranquillité dans les transports en commun, Île-de-France Mobilités va généraliser la vidéoprotection sur toutes les lignes (bus compris) et dans toutes les gares, avec visionnage en direct par un personnel habilité. La Région travaille à la mise en place d'une véritable police régionale des transports avec un commandement commun entre la police et les différents opérateurs. Par ailleurs, 140 agents sont venus renforcer les effectifs de sécurité dans les transports en 2016, et 200 les ont rejoints en 2017.

Développer l'accès à la santé



Pour pallier le manque de médecins et d'infirmières et lutter contre la désertification médicale, la Région innove : permanences de soins, maisons pluridisciplinaires, aides financières aux professionnels de santé...

LUTTER CONTRE LA PÉNURIE DE MÉDECINS

Contrairement aux idées reçues, l'Île-de-France est une des régions qui enregistrent la plus forte réduction du nombre de médecins généralistes : elle en a perdu 15,5 % entre 2007 et 2017. Pour permettre un meilleur accès aux soins de tous les Franciliens, la Région aide les jeunes médecins à s'installer dans les zones de pénurie. Elle soutient aussi financièrement l'ouverture, dans ces zones, de maisons pluridisciplinaires de santé, notamment dans les territoires ruraux.



LA RÉGION AUX PETITS SOINS POUR LES JEUNES

La santé des jeunes Franciliens étant pour elle une préoccupation majeure, la Région permet aux étudiants et apprentis d'adhérer à une complémentaire santé avec une aide allant jusqu'à 200 euros. Un fonds de prévention santé jeunes a vu le jour, et la Région soutient étroitement le Centre régional d'information et de prévention du sida pour la santé des jeunes (Crips), qui informe et assure des actions de prévention auprès des jeunes sur les drogues, le sida, les conduites à risques et l'ensemble des questions de santé.



>> ipasscontraception.fr

La Région fait de l'information et de l'accès à la contraception des jeunes, de la prévention contre les infections sexuellement transmissibles et les grossesses précoces l'une de ses priorités. Pour y parvenir, elle a mis en ligne un site Internet dédié à la prévention santé pour la jeunesse, ipasscontraception.fr, auquel a contribué le Conseil régional des jeunes. Cet outil innovant rassemble des informations fiables sur la contraception et une carte dynamique pour les jeunes Franciliens, tels que les distributeurs de préservatifs, les centres de planification familiale ou les lieux d'écoute.

LE HANDICAP PRIS EN COMPTE

La mise en accessibilité des transports se poursuit. De nombreux systèmes innovants sont mis en place pour améliorer l'information et l'assistance aux usagers. Outre les établissements médico-sociaux, la Région soutient les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) pour l'adaptation de logements et l'acquisition de matériel spécialisé. Au-delà, elle prend de plus en plus en compte la problématique des aidants familiaux en aidant les associations investies et en sensibilisant tous les acteurs à ce statut qui touche plus de 8 millions de Français.



>> Pour une Région sans sida

Parce que l'Île-de-France est le territoire le plus touché par l'épidémie du sida en France, la Région s'est engagée dans la démarche **Pour une Île-de-France sans sida**, dont l'objectif est de mettre fin aux nouvelles contaminations. Son action, qui s'appuie notamment sur le Centre régional d'information et de prévention du sida pour la santé des jeunes (Crips), vise à mieux informer, à apporter des services aux populations et à accompagner les personnes dans leur parcours de santé.



LA RÉGION FINANCE LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ

Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, sages-femmes, techniciens de laboratoire médical... La Région veut favoriser l'orientation des jeunes vers tous ces métiers qui recrutent, notamment par l'attribution de bourses (voir page 21). Par ailleurs, elle a créé un fonds d'urgence afin de répondre aux besoins les plus immédiats de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des écoles et instituts de formation sanitaire et sociale dégradés.



Construire plus, construire mieux



Relancer la construction de logements, aménager 100 nouveaux quartiers innovants et écologiques, mieux répartir le parc social sur le territoire, encourager l'accèsion à la propriété : la Région entend changer le visage de l'Île-de-France.

MOINS DE GHETTOS, PLUS DE MIXITÉ SOCIALE

La Région finance la construction et la réhabilitation des logements sociaux, avec plusieurs objectifs : lutter contre les « quartiers-ghettos », le mal-logement et protéger les populations les plus fragiles et vulnérables, souvent concentrées dans les mêmes quartiers. Sur les 1300 communes d'Île-de-France, 90 concentrent 66 % du parc locatif social. Pour mieux répartir le logement social sur tout le territoire régional et favoriser ainsi une vraie mixité sociale, la Région ne finance plus de logement très social là où il y a déjà plus de 30 % de logements sociaux. Pour aider les classes moyennes à se loger, la Région a par ailleurs relancé l'aide au financement des logements PLS, dits intermédiaires.



LA RÉGION MOBILISE SON FONCIER

L'Île-de-France comptera 1 million d'habitants en plus d'ici dix ans. Pour faciliter la construction de nouveaux logements, la Région a fait le choix de céder des parcelles et des bâtiments qui lui appartient, ainsi que les terrains non construits autour des lycées notamment. L'établissement public régional d'Île-de-France (EPFIF) s'engage aussi à alléger les contraintes qui pèsent sur les maires : fin de l'exigence de 40 à 50 % de logement social par commune, la seule norme valable étant celle de la loi, soit 25 %.





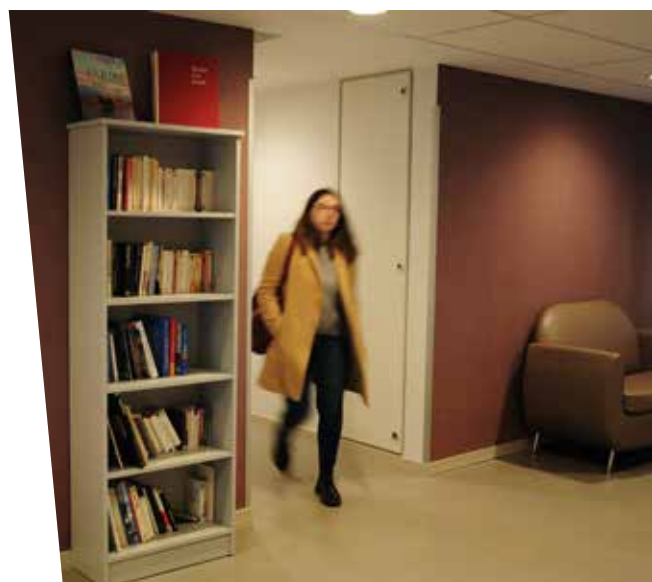
UN NOUVEL URBANISME FRANCILIEN

En soutenant la création de **100 Quartiers innovants et écologiques en Île-de-France**, la Région accompagne les collectivités qui s'engagent significativement dans la construction de logements tout en diminuant leur empreinte écologique. Par ce biais ainsi que les nouveaux **Contrats d'aménagement (CAR)**, elle aide également les collectivités à financer les équipements de proximité indispensables (espaces publics, espaces verts, écoles et services publics). Enfin, elle encourage l'installation temporaire d'activités innovantes (culturelles, horticoles...) sur les terrains en attente de projets à travers son **Soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire**, un dispositif emblématique des nouvelles pratiques d'aménagement.



FAVORISER LE LOGEMENT DES ENSEIGNANTS

La Région mobilise une partie de son parc de logements sociaux pour inciter les enseignants à s'installer dans les départements dépendant des académies de Créteil et de Versailles, qui rencontrent des difficultés croissantes à recruter. En contrepartie, les professeurs bénéficiaires s'engagent à rester au moins cinq ans en poste dans leur établissement scolaire.



DES LOGEMENTS POUR LES JEUNES

La Région est le premier financeur du logement des jeunes en Île-de-France, qu'ils soient travailleurs, apprentis ou étudiants. Sa priorité pour eux : construire massivement des logements de qualité, proches des lieux d'études et de travail, avec des loyers accessibles. En 2017, elle a financé la construction de plus de 5 000 logements pour 41 millions d'euros. Ces logements destinés aux jeunes sont parfois situés dans des résidences intergénérationnelles pour développer le lien social. À Gennevilliers (92), elle vient ainsi de financer 74 logements pour jeunes et étudiants, où se trouvent également 48 logements pour seniors.

Faire de toute l'Île-de-France un territoire créatif et culturel



Parce que la culture participe à la vitalité d'une société et à la prospérité de son économie, la Région a décidé d'en faire un axe majeur. Elle a augmenté son budget de 12,5 % sur la période 2015-2018, avec deux objectifs : favoriser l'émergence de nouveaux talents et associer l'ensemble du territoire.



ENCOURAGER LA CRÉATION

La création francilienne est riche. La Région accompagne les artistes et soutient le spectacle vivant, les arts de la scène et de la rue, les arts plastiques, les arts numériques, le cinéma, le livre et la lecture, les musiques actuelles... Elle a ainsi mis en place le **Fonds régional des talents émergents (FoRTE)**, doté de 1 million d'euros, pour soutenir les projets de 68 jeunes artistes franciliens chaque année. Avec le festival Rock en Seine, elle aide les groupes de musiciens lycéens à percer à travers le tremplin rock Première Seine.



FAVORISER LA DÉCOUVERTE, L'APPRENTISSAGE ET LA PRATIQUE AMATEUR

Pour soutenir l'éducation artistique et culturelle dans les lycées, en particulier dans les territoires ruraux ou éloignés des infrastructures culturelles, la Région a noué des partenariats avec l'Orchestre national d'Île-de-France ou le Fonds régional d'art contemporain (voir page 25). Au-delà, elle finance des équipements culturels comme les conservatoires. Elle soutient les artistes et les lieux de diffusion les plus divers : librairies, salles de cinéma, théâtres, festivals... Et elle encourage de nouveaux modes de diffusion et l'itinérance : installation de **Boîtes à livres** dans les gares de grande couronne (15 à ce jour), création de festivals de cinéma en plein air et de théâtre dans les îles de loisirs...

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LE PATRIMOINE FRANCILIEN

Le patrimoine, générateur de ressources économiques et d'emplois, contribue à faire de l'Île-de-France la première destination touristique du monde ! C'est aussi un facteur d'appropriation du territoire par ses habitants. La Région s'engage aux côtés de la Fondation du patrimoine pour mieux soutenir le patrimoine local (protégé et non protégé) avec la création d'un label **Patrimoine d'intérêt régional**.



>>> Jardins ouverts : culture et nature se mêlent

Le temps d'un week-end, fin septembre, les Franciliens sont invités à redécouvrir les jardins de leur région avec une programmation artistique et culturelle originale. En 2017, une centaine de jardins et potagers ont été le cadre de promenades théâtrales, de concerts, de visites guidées et d'ateliers pédagogiques.

Sport pour tous !



Un Francilien sur deux fait du sport, et nombreux sont ceux qui aimeraient en faire plus. La Région accompagne cette énergie en remettant le sport au cœur du projet régional, notamment dans l'optique des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.



EN ROUTE POUR LES JEUX OLYMPIQUES

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 est un formidable accélérateur de développement pour le territoire. Les Franciliens y gagneront à terme un réseau de transports publics enrichi et modernisé et de nouvelles grandes infrastructures sportives. Les chantiers que tout cela implique développeront l'activité économique et l'emploi. Parmi les nouveaux équipements, le stade nautique olympique de Vaires-Torcy (77) offrira une telle capacité qu'il pourra accueillir tous les niveaux de pratique.



ENCOURAGER LE SPORT AU QUOTIDIEN

Pour favoriser la pratique sportive au quotidien pour tous, la Région participe à la construction d'infrastructures (piscines, gymnases...) et à leur mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap. 154 équipements sportifs ont ainsi été financés par la Région en 2017. Elle soutient aussi 76 ligues et comités régionaux sportifs notamment pour l'organisation d'une centaine de manifestations sportives régionales, nationales et internationales chaque année sur son territoire, mais aussi la formation de sportifs, d'encadrants, d'arbitres ou de bénévoles. La Région aide tout particulièrement les clubs qui donnent accès au sport aux femmes et aux personnes en situation de handicap. Elle participe même à l'accueil de délégations sportives du monde entier.



S'ÉVADER ET SE DÉTENDRE DANS 12 ÎLES DE LOISIRS

Vastes espaces de détente aux portes des villes, les 12 îles de loisirs d'Île-de-France séduisent 4 millions de visiteurs par an. Escalade, golf, équitation, baignade ou planche à voile figurent parmi les activités proposées. La Région veille à y moderniser leurs équipements, à dynamiser leur gestion et à y donner accès gratuitement aux plus modestes grâce à ses **Tickets-loisirs**. Durant l'été 2017, dans le cadre des **Villages sportifs et culturels**, le public a pu s'initier à de nombreux sports ainsi qu'à l'anglais, et assister à des projections de films et à des représentations théâtrales sur sept des îles régionales.

>> Des Ambassadeurs pour le sport

Près de 100 athlètes franciliens sélectionnés aux Jeux olympiques et paralympiques portent le titre d'Ambassadeurs du sport de la Région Île-de-France. Leurs missions : aller à la rencontre des lycéens, des apprentis et des étudiants franciliens pour les inciter à pratiquer le sport et leur transmettre les valeurs humanistes du sport et de l'olympisme.

EUROPE ET INTERNATIONAL

359

projets d'investissements
internationaux réalisés en 2016
en Île-de-France.

540

millions d'euros de fonds
européens pour le territoire
francilien entre 2014 et 2020.

20

territoires prioritaires
de coopération.

AGIR EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL



L'action européenne et internationale de la Région vise à promouvoir l'attractivité du territoire et le développement international des entreprises d'Île-de-France. La Région facilite l'accès des Franciliens aux fonds européens. Elle signe des accords de coopération avec d'autres collectivités territoriales dans le monde et encourage les actions de solidarité internationale.



L'ACTION INTERNATIONALE DE LA RÉGION

La Région signe des accords de coopération avec des collectivités locales dans le monde. Son ambition est de mettre l'accent sur les pays dont sont issus les Franciliens d'origine étrangère et les pays avec lesquels l'Île-de-France doit tisser un partenariat fort dans un objectif de développement économique. En 2017, trois nouveaux accords ont été signés, avec la région de Casablanca-Settat (Maroc), le Grand Tunis (Tunisie) et la Wilaya d'Alger (Algérie), pour des projets dans les domaines de l'aménagement, l'innovation et la culture.

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Outre les actions dans les zones de coopération décentralisée, la Région développe des actions de solidarité internationale aux côtés de populations sinistrées ou victimes de conflit. Elle a recours à son fonds d'intervention d'urgence pour des actions humanitaires immédiates comme par exemple à Madagascar, dévastée par le cyclone Enawo, ou auprès des minorités persécutées du Moyen-Orient, par la prise en charge médicale d'urgence de populations déplacées et réfugiées en Irak.

L'ÎLE-DE-FRANCE AU CŒUR DE L'EUROPE

La Région souhaite développer des liens forts avec les autres grandes métropoles européennes avec un double objectif : renforcer la coopération notamment économique et en matière d'innovation, et mener des actions convergentes pour peser sur la définition des politiques européennes à Bruxelles. L'Île-de-France dispose d'un bureau de représentation auprès des institutions européennes pour faire entendre sa voix et soutenir les acteurs franciliens dans leurs démarches.

LE SOUTIEN AUX PROJETS GRÂCE AUX FINANCEMENTS EUROPÉENS

En 2017, la Région a déployé une équipe dédiée à l'accompagnement de porteurs de projets dans la recherche de financements européens. Il s'agit d'informer les établissements de formation et d'enseignement, les centres et instituts de recherche, les entreprises, les associations et les collectivités territoriales sur les opportunités de financements européens et de les aider dans leur démarche de réponse à des appels à projet. L'Union européenne finance ainsi d'ambitieux projets sur le territoire francilien, sur des thématiques aussi variées que la recherche et l'innovation (Horizon 2020), le développement durable (Life, Actions innovatrices urbaines), la mobilité et les coopérations dans les domaines de l'éducation, de la formation et du sport (Erasmus +) ou encore de la culture et de l'audiovisuel (Europe Créative).

>> Trois fonds européens pour la période 2014-2020

À travers les fonds structurels, l'Europe soutient les projets de nombreux acteurs franciliens : collectivités locales, associations, entreprises, agriculteurs. Une enveloppe de 540 millions d'euros alimente trois fonds gérés par la Région :

- Le FEDER (185 millions d'euros), qui finance des projets liés à la recherche et à l'innovation, à la compétitivité, au numérique, ainsi que des projets relatifs à la mutation vers une économie à faible teneur en carbone.
- Le FSE (297 millions d'euros), qui soutient l'emploi, la qualité et la productivité du travail, ainsi que l'insertion sociale. Il lutte contre toutes les formes de discrimination sur le marché du travail.
- Le FEADER (58 millions d'euros), qui améliore la compétitivité des secteurs agricole et forestier et préserve l'environnement.



NOTES



CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES. Couverture (de gauche à droite, de haut en bas) : Cyrus Cornut / Pictoretank ; Pierre-Yves Brunaud / Pictoretank ; Hugues-Marie Duclos - Région IDF ; William Dupuy / Pictoretank ; Istock ; Xavier Schwebel / Pictoretank ; Ludovic Le Couster / Pictoretank ; Jean-Marc Armani / Pictoretank ; Patrick Gaillardin / Pictoretank ; Jean-Lionel Dias / Pictoretank ; Émile Loreaux / Pictoretank ; Julie Bourges / Pictoretank. **Page 10 :** Alfred Cromback / SNCF Médiathèque. **Page 11 : (de gauche à droite)** Christophe RECOURA - Ile-de-France Mobilités ; William Dupuy / Pictoretank. **Page 12 (de haut en bas) :** Christophe RECOURA - Ile-de-France Mobilités ; Laurent Villeret / Pictoretank ; Marie Genel / Pictoretank. **Page 13 (de haut en bas) :** David Delaporte - Ile-de-France Mobilités ; Laurent Villeret / Pictoretank ; Jean-Marc Armani / Pictoretank ; William Dupuy / Pictoretank. **Page 14 :** Ilh45 pour Defacto. **Page 15 (de haut en bas) :** Hugues-Marie Duclos - Région IDF - Catalogue Pictoretank. **Page 16 (de haut en bas) :** Arnaud Calais ; William Dupuy / Pictoretank. **Page 17 :** Stéphanie Lacombe / Pictoretank. **Page 18 :** William Alix. **Page 19 :** Cyrus Cornut / Pictoretank. **Page 20 :** Ludovic Le Couster / Pictoretank ; Marie Genel / Pictoretank. **Page 21 (de haut en bas) :** Julie Bourges / Pictoretank ; Cyrus Cornut / Pictoretank ; Marie Genel / Pictoretank. **Page 22 :** Patrick Gaillardin / Pictoretank ; William Dupuy / Pictoretank ; Alfred Cromback / Pictoretank. **Page 23 :** Pierre-Yves Brunaud / Pictoretank. **Page 24 (de haut en bas) :** Jean-Marc Armani / Pictoretank ; Marie Genel / Pictoretank. **Page 25 (de haut en bas) :** Marie Genel / Pictoretank ; Ludovic Le Couster / Pictoretank. **Page 26 : (de gauche à droite)** Marie Genel / Pictoretank ; Xavier Schwebel/Pictoretank. **Page 27 (de gauche à droite et de haut en bas) :** Ludovic Le Couster / Pictoretank ; Marie Genel / Pictoretank ; Marie Genel / Pictoretank. **Page 28 :** Rafaël Trapet / Pictoretank. **Page 29 (de haut en bas) :** Marie Genel / Pictoretank ; Xavier Schwebel / Pictoretank ; Patrice Normand / Temps Machine / Pictoretank. **Page 30 (de haut en bas) :** Ludovic Le Couster / Pictoretank ; William Dupuy / Pictoretank ; Marie Genel / Pictoretank. **Page 31 :** Florence Joubert / Pictoretank. **Page 32 (de haut en bas) :** Florence Joubert / Pictoretank ; Jean-Lionel Dias / Pictoretank ; F. Chenel / Agence Nature. **Page 33 (de gauche à droite, de haut en bas) :** Jean-Lionel Dias / Pictoretank ; William Dupuy / Pictoretank ; PNROPF. **Page 34 :** Marie Genel / Pictoretank. **Page 35 (de haut en bas) :** Istock ; Magali Delporte / Pictoretank. **Page 36 (de haut en bas) :** Ludovic Le Couster / Pictoretank ; Rafaël Trapet / Pictoretank. **Page 37 (de l'arrière vers l'avant) :** Éric Garault / Pictoretank ; Joanna Binkowska. **Page 38 (de haut en bas) :** Julie Bourges / Pictoretank ; Éric Garault / Pictoretank. **Page 39 (de haut en bas) :** Cyrus Cornut/Dolce Vita/Pictoretank ; Pierre-Yves Brunaud / Pictoretank. **Page 40 (de gauche à droite, de haut en bas) :** Emmanuelle Blanc / Pictoretank ; Pierre-Yves Brunaud / Pictoretank ; Istock ; Agnès Dherbeys/MYOP. **Page 41 (de haut en bas) :** Laurent Villeret / Pictoretank ; Jean-Marc Armani / Pictoretank ; Philippe Fortin / Région IDF. **Page 42 (de haut en bas) :** Hugues-Marie Duclos ; Gil Fornet ; Xavier Schwebel / Pictoretank. **Page 43 :** Istock. **Page 44 (de gauche à droite) :** DR Pixabay ; Gilles Coulon. **Page 45 (de haut en bas) :** Denis Bourges / Pictoretank ; William Dupuy / Pictoretank.





Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 **RegionIleDeFrance**

 **@iledefrance**

 **iledefrance**